



**Comité Technique Spécial Départemental des Landes**  
**CTSD « Carte scolaire 2019 1<sup>er</sup> degré »**  
**- Jeudi 7 février 2019**

## **DECLARATION PREALABLE DE LA FNEC-FP FO 40**

*Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'E.N. des Landes,*

*Madame la Secrétaire Générale,*

*Mesdames et messieurs les membres du Comité Technique,*

Ce Comité Technique se tient alors que dans le même temps, à l'appel de la Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIERE, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la Fonction Publique d'Etat dont dépendent les personnels de l'Education Nationale, des milliers de fonctionnaires des 3 versants de la Fonction Publique manifestent vers Matignon pour aller porter haut et fort auprès du 1<sup>er</sup> ministre Edouard Philippe les revendications :

- Augmentation immédiate des salaires par le dégel du point d'indice ;  
*(La FNEC FP-FO 40 pense tout particulièrement aux AESH qui ont manifesté hier partout en France, dont les Landes, pour lesquels nous demandons un salaire de 1000€ nets pour 24 heures de travail et 1460€ nets pour 35 heures) ;*
- La prime de 1 000 euros pour tous, comme proposée dans le privé ;
- Le maintien et l'amélioration du Statut général des fonctionnaires, garant de l'égalité de traitement des usagers ;
- La fin des suppressions de postes de fonctionnaires et d'agents publics et la création de tous ceux nécessaires en défense du service public de proximité ;
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL pour les agents territoriaux, contre toute mise en place d'un régime de retraite universel par points, dont l'objectif inavoué est une nouvelle baisse sensible du montant des pensions *(d'après nos calculs, avec la prise en compte de l'ensemble de la carrière d'activité et non plus des 6 derniers mois, c'est une baisse minimale de 25% qui est envisagée)*

Les représentants FO ici présents à ce Comité Technique auraient dû être dans le cortège parisien. Monsieur l'IA-DASEN a refusé notre demande de report de cette instance, ceci explique pourquoi ils portent aujourd'hui un badge « EN GREVE ».

En plein « grand débat », dont notre organisation syndicale n'attend rien, puisque le Président Macron déclare en même temps qu'il ne changera rien au fond de sa politique et qu'il continuera la mise œuvre de toutes ses « réformes », FO estime que les documents préparatoires de ce CTSD montrent clairement que l'Education Nationale n'échappe pas à la politique de dégradation des services publics menée par ce gouvernement, comme les

précédents, puisque 5 Equivalents Temps Pleins d'emploi d'enseignant du 1<sup>er</sup> degré nous sont retirés dans le département.

Certes, vous allez nous dire Monsieur l'Inspecteur d'Académie qu'il y a une prévision faite par l'Administration de 385 élèves de moins à la rentrée 2019 dans nos écoles publiques landaises. Mais FO tient à rappeler que l'année dernière 159 élèves de moins étaient prévus pour la rentrée 2018, alors qu'à la rentrée de septembre les écoles du département comptaient en réalité 168 élèves supplémentaires.

Aussi, permettez à FO d'être quelque peu circonspecte sur ces prévisions. Par exemple, FO voudrait savoir si l'Administration a pris en compte le fait qu'à la rentrée 2019, la scolarisation sera obligatoire dès 3 ans. Si oui, combien d'élèves supplémentaires cela représente ?

En tout cas, Il ne faudrait pas que cette différence entre prévisions de l'Administration en début d'année civile et constat de rentrée de septembre s'institutionnalise et qu'elle se creuse d'année en année au détriment des enseignants et des élèves du département.

A la lecture des documents préparatoires, il s'avère que la suppression de 5 postes vous oblige, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à proposer aux organisations syndicales une carte scolaire 2019 du 1<sup>er</sup> degré qui, dans la très grande majorité des écoles, ne va pas améliorer les conditions de travail des enseignants et les conditions d'apprentissage des élève, loin s'en faut : en arrondissant à la marge, ce ne sont pas moins de **24 fermetures de classes ordinaires pour seulement 5 ouvertures**, auxquelles il convient d'ajouter les 4 dédoublements de classe CP/CE1, qui nous ont proposées à ce Comité Technique.

Seulement 2 ouvertures de classe alors que 6 écoles ont un taux d'encadrement moyen de plus de 26 élèves par classe.

Ainsi, comment comprendre par exemple que l'école maternelle Henri Lavielle à St Paul lès Dax, avec un taux d'encadrement moyen de 28,5 élèves ne soit que dans les situations de « surveillance à l'ouverture », comme la maternelle d'Aire sur Adour avec un taux moyen de 27,8 élèves, comme la maternelle de Soustons avec un taux moyen de 27,43 élèves, comme l'école élémentaire de Sanguinet avec taux moyen de 26,58 élèves, comme le RPI Gamarde/Goos / Préchacq avec 26,40 élèves de moyenne par classe ?

FO demande pour ces 5 écoles une décision, dès ce Comité Technique, de la création d'une classe supplémentaire.

Comment comprendre que des écoles avec un taux moyen égal à 26 élèves, ne figurent pas sur la liste « surveillance pour ouverture » ?

FO pense à l'école maternelle d'Amou, à l'école primaire de Ste Marie de Gosse, à l'école élémentaire des Arènes à Tyrosse, à l'école maternelle de Villeneuve de Marsan.

Nous notons également qu'aucune création de poste de remplaçant n'est prévue, alors qu'actuellement nous connaissons de sérieux problèmes de non-remplacement qui, par exemple, remettent en cause le droit aux congés pour les enseignants, notamment celui pour la formation syndicale (*Pour rappel, tout enseignant, comme tout autre fonctionnaire, a droit à 12 jours par an de congés pour formation syndicale*). Problèmes de remplacement qui obligent l'Administration de déplacer un TR. Brigade en cours de remplacement ce que FO dénonce en respect du travail fourni et surtout des collègues. Les TRB ne sont pas taillables et corvéables à merci, des pions que l'on peut déplacer ici ou là pour répondre aux urgences par manque de moyens de remplacement.

Par ailleurs, au moment où l'inclusion systématique, et FO insiste, « systématique », pose problème dans bon nombre d'écoles, ce projet de carte scolaire ne prévoit qu'une création de poste de RASED, aucun G et seulement 1,5 créations de postes d'enseignants spécialisés.

FO alerte sur ce point.

Nous sommes à la limite du point de rupture des enseignants quant à l'inclusion dans les classes « ordinaires », faute de places suffisantes dans les structures médico-sociales, de tous les élèves en situation de handicap, et ce quel que soit le handicap..

De même, dans les ULIS- écoles nombre d'élèves qui devraient être en ITEP se retrouvent dans ce dispositif d'inclusion par défaut.

Et ce n'est pas ce qui a été annoncé par le Ministre de l'E.N., le 18 janvier dernier, dans le cadre du rapport « *ensemble pour l'école inclusive* », qui nous rassure.

Pour FO, l'expérimentation de « *Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés* » - PIAL- dans chaque académie, n'a d'autre but que d'expérimenter la participation des personnels, notamment des enseignants, à la diminution de l'aide aux élèves en situation de handicap.

Pour être clair, avec ces PIAL, il s'agit de réduire drastiquement le nombre d'heures d'accompagnement dévolues précisément par les MDPH, MLPH pour les Landes, aux élèves en situation de handicap et d'organiser cette diminution des moyens d'accompagnement par les directeurs d'école et les adjoints.

Quant à la gestion des AESH et des AVS en CUI-PEC, elle se ferait au niveau des circonscriptions ou de réseaux d'écoles. C'est à ce niveau là que les affectations, les emplois du temps des AESH et des AVS CUI-PEC seraient gérés, dans une logique de mutualisation.

Un projet de ce type est-il en préparation dans les Landes ?

Sachez que FO revendique :

- L'abandon des expérimentations PIAL ;
- La création de postes dans l'enseignement spécialisé et dans le secteur médico-social à hauteur des besoins ;
- La non diminution des heures d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap ;
- L'intégration des AESH et des AVS en CUI-PEC dans la Fonction publique : un vrai métier, un vrai statut, un vrai salaire.

Enfin, comment ne pas conclure sans évoquer l'amendement au projet de loi sur « *L'école de la confiance* » de Monsieur Blanquer adopté par l'Assemblée nationale le 30 janvier qui crée des « **établissements publics des savoirs fondamentaux** », qui regrouperaient les élèves de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>.

Pour FO, ces EPFS représentent une arme de destruction massive contre le statut des PE, particulièrement des directeurs d'école et contre l'Ecole publique.

Pour FO, ces EPFS ne doivent pas voir le jour ; cet amendement doit être retiré comme doit être retiré le projet de loi de Monsieur le Ministre.

Merci de votre écoute.

*Anne KEROUREDAN et Marc GUYON*  
*Représentants FO pour le 1<sup>er</sup> degré au CTSD des LANDES*